



<http://www.sud-renault-douai.com>
Tel : 38926

"TG n°65"



Rejoignez
SUD

21-oct.-09

RETABLISSEONS LES VERITES

Compteurs positifs

LA DIRECTION sait qu'elle ne peut pas remettre les compteurs qui étaient positifs au 31 décembre 2008 à zéro, pourtant elle le fera, Par conséquent, la lecture actuelle, qui est celle de l'entreprise et non contestée - voire soutenue - par certains syndicats, est une véritable provocation doublée d'un mensonge et d'une erreur de droit. Le juge demande bien la mise à zéro des compteurs, mais la conséquence pratique en est la suivante pour les salariés : **compteur négatif = remise à zéro sans conséquence / compteur positif = remis à zéro après décompte et paiement des heures normales ou supplémentaires réalisées dans l'année.** En clair si Renault veut les remettre à zéro, il devra dans le même temps les payer soit plusieurs dizaine de milliers d'euro. Attention **ceux qui viennent de redevenir positifs ne sont pas remis à zéro sur les positifs**, c'est à la date du **31 décembre 2008** qu'il faut regarder. SI LA DIRECTION remet à Zéro les compteurs positifs, SUD saisira la justice et récupérera le dû des salariés, c'est notre engagement et nous le ferons.

NOTA : des salariés nous ont fait très justement remarquer que seuls 2 syndicats n'ont pas écrit qu'ils demandaient à la Direction de renoncer à remettre à Zéro les CTC positifs, évidemment puisque cela les arrange pour combler le vide syndical qu'ils ont creusé depuis 3,5 ans. Par ailleurs un CA (dont nous taïrons le nom, lui se reconnaîtra) a dit en aparté à 2 militants SUD que le remise à zéro des CTC positifs était une idée émanant de ces mêmes syndicats pour contrer SUD (devinez lesquels) la Direction les a suivi dans leur demande.

Compteurs négatifs

LA REMISE A ZERO se fait au 31 décembre 2008, donc le **1^{er} janvier 2009** les **salariés ne devaient rien à l'employeur, pourtant celui-ci leur a pris des RTT, la 5^{ème} semaine, des CTI pour renflouer les compteurs alors que ceux-ci étaient à zéro** : exemple si vous étiez à - 200 heures le 31 décembre à minuit, et que vous êtes aujourd'hui à + 50 heures en CTC cela veut dire que Renault a remboursé entre le 1^{er} janvier 2009 et aujourd'hui les - 200 heures, or vous étiez à zéro au 31 décembre 2008, Renault vous doit donc 200 heures en CTC positif soit 28,41 jours.

ACCORD SOCIAL DE CRISE cet accord s'arrête le 31 décembre 2009, dans l'accord il n'est pas prévu de renouvellement, si le gouvernement renouvelle le contrat social de crise en 2010, il est fort à parier que Renault ne le signera pas, certains vous dirons c'est à cause de SUD (trop simple), mais la vérité est ailleurs. En effet, si la Direction Générale signe de nouveau avec le Gouvernement, cela voudrait dire que Renault s'engage de nouveau à ne pas délocaliser, et à ne pas supprimer d'emplois dans le Groupe et notamment en France, pourtant à ce jour Renault préfère mettre ses usines Françaises au chômage et

faire tourner à plein régime les usines Renault étrangères , SUD rappelle que CLEON n'a pas encore de projet de fabrication, et que SANDOUVILLE aurait peut être un projet d'utilitaires en 2012, dans ce cas que deviendrait MCA ?

Nous passerons sans encombre l'année 2010 .

SANS LA REMISE A ZERO DES COMPTEURS NEGATIFS

BEAUCOUP DE SALARIES étaient à ce jour toujours en négatif pour certains encore à – 200 heures, si l'accord social de crise prévu jusque fin 2009 n'est pas renouvelé, avec un chômage qui serait payé à 65% du Brut soit 80% du net comment Renault et ses Syndicats maison feraient ils pour combler le manque à gagner des salariés qui sont déjà débiteurs, **en sachant que Renault Douai début 2009 s'est fait taper sur les doigts par la Direction Générale pour les compteurs ultras négatifs !!** car ils ne disposeront que de 13,5 jours de RTT, de la 5^{ème} semaine soit 18,5 jours en positifs.

EN CAS DE CHOMAGE A 65% en compensant les 35% manquant sur les jours acquis soit 18,5 jours cela permettrait d'être payés pendant une cinquantaine de jours (1 jour de CTC permettant de couvrir presque 3 jours de chômage par un paiement à 100%)

AVEC LA REMISE A ZERO DES COMPTEURS NEGATIFS

La majorité des salariés avait plus de 250 heures en négatifs fin décembre 2008, s'ils sont aujourd'hui à moins 50 heures, ces – 50 heures n'existent plus et cela veut dire qu'ils devront récupérer 200 heures soit 28,41 jours en positif, + 13,5 jours de RTT, + la 5^{ème} semaine soit un total de 46,91 jours en positifs. **(imaginez ceux qui étaient à – 300 heures le 31/12/2008 et qui étaient à – 50 heures en septembre 2009, cela représenterait 250 heures qui partiront en positif car Renault a remboursé 250 heures à partir d'heures appartenant aux salariés entre le 1^{er} janvier 2009 et ce jour)**

EN CAS DE CHOMAGE A 65% en compensant les 35% manquant sur les jours acquis soit 46,91 jours cela permettrait d'être payés pendant plus de 130 jours (1 jour de CTC permettant de couvrir presque 3 jours de chômage par un paiement à 100%)

DEVANT cette Direction qui maintient que les compteurs positifs seront aussi remis à zéro, **la Direction a prouvé que le radicalisme est bien chez elle, si elle ose**, nous nous battons juridiquement pour que les compteurs positifs au 31 décembre 2008 soient restitués aux salariés, **A savoir, SUD a demandé à être reçu par la Direction pour négocier l'application du jugement, la DIRECTION A REFUSE DE RENCONTRER SUD.** Que cherche t'elle ?

Grève du 22 octobre 2009

Cette grève est pour l'avenir des emplois et de l'industrie en France et l'arrêt des délocalisations. SUD Renault Douai aura un bus pour se rendre à Paris, aussi **nous appelons à 1 heure de grève minimum ce 22 octobre 2009.**

SUD le Syndicat qui ne se couche pas